

On vous le dit

Collège de Pégomas : la réaction d'Eric Ciotti

« C'est avec étonnement et colère que j'ai pris connaissance d'un écho paru dans Nice-Matin laissant entendre que le conseil général pourrait remettre en cause le projet de construction d'un nouveau collège à Pégomas. Sur la forme tout d'abord, le conseil général n'a jamais appréhendé un projet d'intérêt général selon des critères partisans. Tous les maires des A.-M. peuvent témoigner que j'ai toujours veillé à ce que le Département se place au-dessus de considérations politiciennes.

Sur le fond, ce collège est inscrit au Plan collèges avenir pour un montant de 31.7 M€. Un permis de construire a été déposé le 30 juillet 2010 et accordé le 21 décembre 2010. Les études sont en cours, nous sommes dans la

phase avant-projet définitif. Je tiens également à rappeler que le Plan collèges avenir ce sont 65 opérations pour un total de 540 M€, dont 430 M€ ont d'ores et déjà été investis. Dans le cadre de la préparation du budget 2013, qui sera voté le 13 décembre, les services du conseil général étudient les conditions financières de réalisation de ce nouvel établissement. En effet, nous devons prendre en compte le fait que le gouvernement s'apprête à annoncer un gel des crédits accordés aux collectivités locales. Les budgets des Départements, dans un contexte déjà difficile, seraient affectés et les crédits consacrés aux grands projets pourraient être diminués voire remis en cause. Je m'élève contre les allusions inadmissibles proférées dans cet article qui mêle la politique nationale à une décision purement départementale. »